

Le 6 septembre 2021

OBJET / A l'attention des parents de 3èmes : démarches et calendrier d'inscription dans les établissements privés catholiques du secteur.

Chers parents,

Vos enfants ont débuté leur année de 3^{ème}, année importante durant laquelle ils se prépareront à deux échéances essentielles : le Diplôme National du Brevet et l'orientation. Ainsi, les élèves seront amenés à construire leur projet d'orientation, à savoir une 2^{nde} Générale et Technologique ou une 2^{nde} Professionnelle. A ce titre, nous rappelons qu'une orientation réussie est une orientation réfléchie et mûrie tout au long de l'année, reposant sur quatre piliers essentiels :

- Les centres d'intérêts de l'élève ;
- Ses résultats, appréciations et son niveau de maîtrise des compétences fondamentales ;
- Le dialogue avec les personnes ressources (professeur principal, professeurs, directrice adjointe, chef d'établissement ainsi que les conseillères d'orientation psychologue du CIO) ;
- La fréquentation des lieux ressources tels que le CIO (Centre d'Information et d'Orientation) ainsi que la visite des établissements ciblés par l'intermédiaire des Journées Portes Ouvertes.

Outre le choix d'une filière, il s'agit également de cibler l'établissement dont la structure et le projet pédagogique permettront à votre enfant de s'épanouir comme de réussir pleinement. Comme présenté lors de la réunion d'informations de pré-rentree, l'Institution Notre-Dame collabore avec des lycées partenaires pour lesquels nous tenions à vous préciser à nouveau les modalités comme le calendrier des inscriptions.

Pour le lycée St Erembert à St Germain-en-Laye : (Démarche d'inscription à lancer à partir du mois d'octobre jusqu'à fin novembre au plus tard)

Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site de l'établissement et à renvoyer. L'établissement vous recontactera pour une prise de rendez-vous éventuel avec le Chef d'Etablissement.

Pour l'Institut Notre-Dame à St Germain-en-Laye : (Démarche d'inscription à lancer à partir du mois d'octobre jusqu'à fin novembre au plus tard)

Dans un 1^{er} temps, une fiche de pré-inscription informatisée est à compléter et à valider sur le site de l'établissement.

Dans un 2nd temps, vous pourrez retirer un dossier d'inscription auprès du secrétariat de l'établissement. A réception du dossier par l'Institut Notre-Dame, vous serez contacté pour une prise de rendez-vous éventuel avec le Chef d'Etablissement.

Pour St Thomas de Villeneuve à St Germain-en-Laye : (Démarche d'inscription à lancer après la réunion d'informations sur l'orientation du samedi 13 novembre)

La fiche de pré-inscription est à compléter directement sur le site de l'établissement. Ce dernier vous contactera pour une prise de rendez-vous. Le dossier d'inscription sera ensuite à télécharger sur le site du





lycée, à compléter et à apporter dûment complété le jour de l'entretien avec le Chef d'Etablissement ou l'un de ses adjoints.

Pour St Augustin à St Germain-en-Laye (Démarche d'inscription à lancer après la réunion d'informations sur l'orientation du samedi 13 novembre)

Une lettre de motivation ainsi que les bulletins scolaires de 4^{ème} et de 3^{ème} sont à envoyer au secrétariat à l'attention du chef d'établissement. Vous serez contacté pour une prise de rendez-vous à l'issue duquel, le dossier d'inscription vous sera remis.

Pour Notre-Dame des Oiseaux à Verneuil :

Il existe un partenariat privilégié avec cet établissement. Ainsi, nous distribuerons nous-mêmes le dossier d'inscription en avril aux élèves et il sera à nous remettre rapidement. Donc AUCUNE DEMARCHE D'INSCRIPTION est à réaliser directement auprès de Notre Dame Les Oiseaux. Une fois l'ensemble des demandes d'inscription collecté, ces dossiers accompagnés des bulletins scolaires de 4^{ème} et de 3^{ème}, seront communiqués par nos soins à M. Le Sage, chef d'établissement.

Tous ces établissements possèdent la même qualité d'enseignement mais présentent également des spécificités par leur taille et leurs dispositifs pédagogiques. Il s'agit donc de cibler l'établissement qui correspondra le mieux au profil de votre enfant. Ce premier choix d'orientation est une étape importante, nous vous accompagnerons ainsi que les élèves dans ce processus.

Nous souhaitons également vous assurer du fait que nos élèves des années précédentes qui le souhaitent ont pu poursuivre leur parcours scolaire dans le réseau de l'enseignement catholique du secteur sous réserve bien entendu des résultats, des appréciations et d'un passage en 2^{nde} GT. L'an dernier, 75% des élèves ont été inscrits dans l'enseignement privé catholique et 25% dans l'enseignement public, non par défaut mais par choix.

Nous vous rappelons également que les demandes d'affectation dans le public se font plus tardivement, au mois de mai. Nous vous avertirons de la démarche à suivre à ce moment-là.

A l'issue de la réunion sur l'orientation du samedi 13 novembre, les professeurs principaux demanderont aux élèves leur choix d'établissement afin d'avoir une visibilité.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'informations.

Veillez, croire, Madame, Monsieur, en notre entier dévouement.

V. CHESNEY
Chef d'Etablissement

I. CAVILLA
Directrice Adjointe
Responsable pédagogique Niveau 3ème

Les professeurs principaux

